



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2022

Sous la présidence de Mme GARDES Elodie, Maire.

### Présents :

Mmes GARDES Élodie, BAUCHE Hélène, CABANETTES Isabelle, DELBOSC-NAUDAN Sabine et Mrs BANES Walter, CALIXTE Alain, DUPUY Serge, FOURNIER Robert, PÉGORIER Thierry, SANNIÉ Maxime et SEPTFONDS Sébastien.

Secrétaire : PÉGORIER Thierry

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales, il convient de nommer un secrétaire de séance. M. Thierry PÉGORIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

### ORDRE DU JOUR :

- Présentation du Smictom Nord Aveyron
- Adhésion au groupement de commandes constitué par la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère pour des prestations de contrôles périodiques règlementaires d'équipements et autorisation de signature de la convention constitutive afférente ;
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023.

\*\*\*

### *Signature du feuillet de clôture de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2022 et de la feuille de présence du 6 juillet 2022*

En préambule, une présentation des missions du SMICTOM Nord Aveyron est faite par Johanna MEJANE, Philippe MOLINIER et Elodie GARDES, Présidente.

### *Adhésion au groupement de commandes constitué par la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère pour des prestations de contrôles périodiques règlementaires d'équipements et autorisation de signature de la convention constitutive afférente*

#### **Délibération n°26-2022**

Monsieur Serge DUPUY, membre de la commission mutualisation de la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère présente ce dossier.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le principe de l'adhésion à ce groupement de commandes et autorise le maire à signer la convention afférente, ou tout document à intervenir.

### *Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023*

#### **Délibération n°27-2022**

Madame Isabelle CABANETTES informe que cette nomenclature simplifiée est destinée à s'appliquer aux collectivités de moins de 3500 habitants, ce qui induit un plan de comptes abrégé, des règles budgétaires assouplies.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### *Questions diverses*

#### Communauté de communes Comtal, Lot, Truyère : réunion « Aménagement du territoire » / PLUi

Sébastien Septfonds informe qu'un bureau d'études (Sol et Cité) a été mandaté pour conduire le dossier du PLUi. Trois groupes vont être constitués afin de réfléchir aux différents axes d'orientation du futur PLUi.

Il est demandé qui serait intéressé aux membres du Conseil pour faire partie du groupe de travail : SANNIÉ Maxime, BANES Walter, CALIXTE Alain, SEPTFONDS Sébastien et DELBOSC-NAUDAN Sabine.

#### Communauté de communes Comtal, Lot, Truyère : commission sociale

Reprise en régie de la gestion de la petite enfance (cinq crèches et trois Relais assistantes maternelles) par la Communauté de communes, ce qui implique notamment l'intégration du personnel dans ses effectifs (42 personnes supplémentaires).

Un permis de construire pour une 2<sup>ème</sup> crèche a été déposé sur la commune d'Espalion (environ 50 enfants pourront être accueillis).

Visite de la Sous-Préfète, le vendredi 5 août 2022 à Lassouts à 14h30. Madame KNOWLES vient en mairie pour rencontrer l'ensemble du Conseil municipal.

#### Institut Occitan (dossier suivi par Maxime Sannié)

Une dizaine de personnes, dont les enfants de l'école, ont été enregistrés le 30 juin 2022, dans le cadre de l'opération Pais. L'occasion pour nos anciens, notamment, de raconter leur histoire de vie (montée à Paris, les bougnats, ...) où le patois était parlé dans les foyers et dans les cafés parisiens.

#### Couverture de téléphonie mobile

L'opérateur Free travaille sur la commune, avec une obligation de mise en service en avril 2023. Des repérages sont en cours. Différents lieux d'implantation sont à l'étude.

#### Bibliothèque / lecture

Point sur les deux matinées lecture organisées avec Pierre Vallaeys.

Une journée réseau lecture s'est déroulée le 16 juin dernier avec, notamment, une animation pour les enfants « petits pas de l'école à la bibliothèque municipale ».

La question se pose quant à son implantation dans un autre endroit : sous la salle des fêtes ou dans les locaux de l'ancienne agence postale. Après échanges, il est décidé de prévoir l'installation de la bibliothèque dans le local libre en-dessous de l'école pour le mois de septembre.

Un temps de garderie sera organisé tous les jeudis, à la bibliothèque à la prochaine rentrée scolaire.

#### Garderie / rentrée scolaire 2022-2023

Au vu de la fréquentation de la garderie après 18h et afin d'accompagner au mieux l'enseignante sur le temps scolaire, la commission école a décidé de fixer l'heure de fin de garderie après l'école à 18 heures au lieu de 18h30 actuellement.

#### Sonnerie des cloches

Il sera demandé aux communes alentour si les cloches sont arrêtées ou non la nuit. La réglementation sera recherchée sur le pouvoir de police du maire en matière de nuisances sonores (lois, jurisprudence, médiation ...).

Fin de la séance à 00h30.

Fait à Lassouts, le 7 SEP. 2022

Madame le Maire

Le Maire  
Elodie GARDES



Le secrétaire de séance

Th. PEGURIER